

09.09.2004 - 09:00 Uhr

Le 22 septembre 2004: "En ville, sans ma voiture" - Des recettes anti-bouchons

Cossonay (ots) -

Indication: Des informations complémentaires (en allemand) peuvent être téléchargées gratuitement en format pdf sous: http://www.newsaktuell.ch/f

C'est mercredi 22 septembre 2004 qu'aura lieu la journée européenne d'action "En ville, sans ma voiture". A cette occasion, quelques 110 villes et communes en collaboration avec les Cités de l'énergie® et nombreuses entreprises démontreront comment on peut contribuer à résorber les bouchons et à réduire la consommation de carburant, simplement en recourant à des mesures librement consenties. Pour qui veut échapper aux "joies" de l'instauration de péages, des parkings périphériques et de la vaine recherche d'une place pour se garer, il vaut la peine de s'offrir une bonne initiation à la mobilité intelligente. Le programme SuisseEnergie pour les communes coordonne l'action dans toute la Suisse.

La proportion de la population active qui utilise la voiture pour se rendre au travail n'a cessé de croître au cours de ces dernières décennies. C'est dû, pour une part, au fait qu'il y a toujours plus de personnes qui travaillent hors de la commune où elles résident. En 1950, la proportion de pendulaires n'était encore que de 17%. En 2000, cette proportion s'élevait à 57,8%. D'autre part, le choix du moyen de transport a considérablement évolué au cours des trente dernières années. L'Office fédéral de la statistique confirme que l'option en faveur de la voiture privée a nettement progressé. En 2000, 49,2% des actifs utilisaient la voiture pour se rendre au travail, contre 23,3% en 1970. Selon l'Office fédéral de la statistique, le choix du moyen de transport dépend de facteurs comme la structure de l'habitat, la culture, le réseau de transports publics ou l'attractivité des pistes cyclables.

D'ici à 2010, les émissions de CO2 devront être de 10% inférieures à celles de 1990. Tel est l'objectif de la politique énergétique et climatique suisse. Aujourd'hui, en 2004, nous sommes encore loin du compte. La taxe sur le CO2 - telle que prévue dans la loi sur le CO2 - se profile à l'horizon; les débats portent actuellement sur des mesures d'accompagnement comme le péage (ou "road pricing", un système de taxation de l'utilisation des routes visant à réguler la demande). Ces débats se justifient, puisqu'on estime à près d'un milliard de francs par an le coût des embouteillages - ce qui correspond à 10% des coûts externes du système suisse de transports. Pour se rendre au travail et en revenir, il y a mieux que la voiture, et c'est ce que le pays tout entier va découvrir le 22 septembre.

Journée d'action contre les bouchons

Des gens conscients de leurs responsabilités et des communes convaincues profiteront de la journée d'action pour présenter des variantes de trafic pendulaire. Ce faisant, ils rappelleront que les mesures librement consenties peuvent permettre d'atténuer le chaos que connaissent quotidiennement les routes. Dans ce domaine, n'oublions pas que la mobilité combinée - qui implique aussi les déplacements à pied et à vélo - est aussi un excellent moyen de cultiver sa forme, de gagner du temps et de rester en bonne santé.

Six personnes sur dix ne travaillent pas dans la commune où elles résident. La voiture est actuellement le moyen de transport qu'elles privilégient pour se rendre au travail. En 1970, moins du quart de ces trajets s'effectuait en voiture; aujourd'hui, c'est la moitié: la

proportion a doublé en dépit des chocs pétroliers répétés et des problèmes climatiques croissants. Le trafic pendulaire motorisé cause des problèmes énergétiques insolubles, des embouteillages et des accidents, sans compter qu'il réclame de la surface et entraîne des pertes de temps. Ni les communes concernées par ce phénomène ni les entreprises n'ont intérêt à voir cette évolution se poursuivre. Le 22 septembre, de nombreuses firmes et villes démontreront comment on peut aller au travail en utilisant les transports publics ou le vélo - tout en étant à l'heure, en faisant du bien à sa santé, en économisant de l'énergie et en préservant l'environnement.

Déclaration personnelle et concours

Entres les 110 villes et communes participantes se trouvent 40 Cités de l'énergie(r). Ces villes et communes entreprendront les actions les plus diverses le 22 septembre, et cela en collaboration avec nombreuses entreprises. Les personnes décidées à renoncer à leur voiture ce jour-là pourront s'annoncer au moyen d'une déclaration personnelle, participant ainsi automatiquement à un concours doté de prix attrayants. Participation par internet : www.energiecite.ch. La découverte du déplacement pendulaire sans voiture sera encouragée par des offres séduisantes dans toutes les régions de Suisse. Sous le slogan "Basel bewegt - fit und gesund unterwegs" ("Bâle bouge allons partout en forme et sainement"), l'Office cantonal de l'environnement et de l'énergie de Bâle organise une journée d'impulsion en offrant le libre parcours sur les lignes de bus et de trams. A Zurich, diverses actions se dérouleront sur plusieurs jours, comme le "Slow Up" et un symposium sur la "mobilité aménagée pour les handicapés". Il y aura un nombre particulièrement impressionnant d'actions en Suisse romande où les villes de Genève, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds organiseront toutes sortes de manifestations et réduiront le prix des billets des transports publics. Au Tessin, Lugano, Mendrisio, Novazzano et Stabio participeront pour la première fois au côté d'autres communes. Pour tout savoir sur les activités organisées dans plusieurs centaines de villes européennes, consultez le site www.mobilityweek-europe.org/index.php.

Gommer les blocages

Quantité de personnes qui utilisent leur voiture pour se rendre au travail pensent n'avoir aucune alternative. Le 22 septembre leur démontrera que ce n'est pas forcément le cas et les aidera à gommer leurs blocages. Si leur premier essai devait malgré tout entraîner des difficultés, elles pourront recourir à une "aide en cas de panne" qui se présente sous la forme de cartes postales humoristiques. Ces cartes peuvent aussi être commandées sur le site www.energiecite.ch.

L'action du 22 septembre, organisée pour la première fois par SuisseEnergie pour les communes, est soutenue par l'Office fédéral de l'énergie OFEN, l'Office fédéral de la santé publique OFSP, Migros, Mobility, les CFF, PostCar Suisse, Bike Tec AG et l'Union des transports publics UTP.

Voici où il se passera quelque chose le 22 septembre

Agno, Altstätten, Avegno; Région de Baden: Baden, Bergdietikon, Birmenstorf, Ennetbaden, Fislisbach, Freienwil, Gebenstorf, Killwangen, Neuenhof, Niederrohrdorf, Oberehrendingen, Oberrohrdorf, Obersiggenthal, Spreitenbach, Turgi, Unterehrendingen, Untersiggenthal, Wettingen, Würenlingen, Würenlos; Bâle, Berne, Bioggio, Brig-Glis, Buchs SG, Berthoud, Capriasca, Confignon, Delémont, Frauenfeld, Genève, Gordevio, Gossau SG, Herzogenbuchsee, Horw, Köniz, Kriens, Küsnacht, La Chaux-de-Fonds, Langenthal, Lausanne, Lausanne Région, Lavigny, Leuk, Lucerne, Lugano, Mendrisio, Meyrin, Magden, Meilen, Montreux, Morges, Muttenz, Naters, Neuchâtel, Novazzano, Onex, Oberweningen, Payerne, Plan-les-Ouates, Renens, Roggwil TG, Rorschach, Rüti ZH, St. Gall, Ste-Croix, St. Moritz, Soleure, Stein AG, Thoune, Vaz/Obervaz, Vevey, Visp, Winterthur, Wittenbach, Wölflinswil, Zollikofen, Zurich.

Retrouvez la liste actualisée et le descriptif des actions sur www.energiecite.ch.

Information pour les médias:

Conférences de presse le 22 septembre à Genève (matin, Hôtel des Bergues) et le 21 septembre à Zurich (10 h, Musiksaal Stadthaus Zürich). Les invitations et le programme seront envoyés directement par les organisateurs locaux.

Contact:

SuisseEnergie pour les communes Brigitte Dufour-Fallot c/o Bio-Eco S.à.r.l. rue du Prieuré 2 1304 Cossonay-Ville Tél. +41/21/861'00'96 E-Mail: brigitte.dufour@bio-eco.ch. ou

Monika Tschannen-Süess coordination de la mobilité Tél. +41/31/782'02'15 Mobile: +41/79/50'90'460

E-Mail: m.tschannen@rundum-mobil.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100005372/100479202 abgerufen werden.